

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Psychologie générale			
Code	SOAS1B06AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) HELHa Campus Montignies Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à acquérir un savoir dans le domaine de la psychologie, adapté au rôle des futurs assistants sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changement.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des**

communautés.

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Expliquer les principaux concepts, les différents courants et modes d'approche spécifiques de la psychologie.
- II. Comprendre quelques composantes de la nature psychologique humaine.
- III. Décoder le langage propre au domaine psychologique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B06ASA Psychologie générale 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B06ASA Psychologie générale 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie			
Code	18HD_SOAS1B06ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage doit permettre à l'étudiant-e de se familiariser avec les principaux concepts de la psychologie contemporaine et d'intégrer une « culture psychologique », dans une vision ouverte à tous les champs d'actions psychologiques et psychosociologiques.

Il importe en effet de favoriser l'acquisition d'un savoir dans le domaine de la psychologie moderne, adapté au rôle des futurs assistants sociaux.

Pour ce faire, les objectifs suivants sont poursuivis :

- Se démarquer des discours psychologisants tels que présents dans les médias (les magazines), s'éloigner des stéréotypes socioculturels véhiculés par les discours (pseudo) psychologiques « communs » et appréhender les différents courants scientifiques de la psychologie moderne.
- Comprendre l'impact de ces courants psychologiques sur la lecture des situations psychosociales et sur les orientations d'intervention.
- S'interroger sur les représentations de la normalité et du pathologique, sur la place du symptôme dans l'abord des difficultés humaines.
- Approcher les phénomènes conscients et inconscients à l'œuvre dans la relation d'aide, et particulièrement les processus sous-jacents à l'écoute et à la parole.
- Se familiariser avec les savoirs (transfert, empathie,...) et les outils des psychologues (entretien, diagnostic,...) : pouvoir les articuler au champ du travail social.
- Par le filtre de l'esprit critique, établir des liens entre conceptualisations théoriques ou méthodologiques et situations pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Connaissance

Définir les notions principales de la psychologie contemporaine (1.4).

Identifier et reconnaître les différents courants de pensée de la psychologie (4.2).

Se familiariser avec les différents concepts (1.4).

Décrire les phénomènes inconscients et conscients à l'œuvre dans le psychisme humain (1.4).

2. Compréhension

Expliquer les différentes théories psychologiques, différencier les influences théoriques de la psychologie (4.2).

Savoir se représenter les différentes structures de la personnalité humaine (4.3).

3. Analyser

Elaborer une analyse pertinente du sujet humain et examiner son mode de fonctionnement (5.2).

Critiquer les influences de la psychologie sur la pensée humaine, les comportements et les habitudes (4.3).

Questionner le savoir psychologique et ses implications dans le champ du social (3.5)

4. Evaluation

Argumenter une description de nature psychologique et en déduire quelques hypothèses (4.3).

Faire la synthèse des grandes idées véhiculées par la psychologie et savoir résumer les concepts-clés (3.5).

Acquis d'apprentissage visés

- I. Expliquer les principaux concepts, les différents courants et modes d'approche spécifiques de la psychologie.
- II. Comprendre quelques composantes de la nature psychologique humaine.
- III. Décoder le langage propre au domaine psychologique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction à la psychologie
2. Historique
 - 2.1. Chronologie historique : quelques points de repère
 - 2.2. Du concept de psychologie, à la naissance de la « psychologie scientifique »
 - 2.3. Les pères fondateurs de la psychologie moderne
3. Les trois grands axes d'étude de la psychologie
4. Les champs d'application de la psychologie moderne
5. Les courants fondamentaux de la psychologie contemporaine
 - 5.1. L'approche cognitiviste
 - 5.2. L'approche comportementaliste/béhavioriste
 - 5.3. L'approche psychanalytique
 - 5.4. L'approche systémique
 - 5.5. L'approche (bio)psychiatrique et psycho biologique
 - 5.6. L'approche humaniste
6. Quelques concepts fondamentaux
 - 6.1. La relativité du normal et du pathologique
 - 6.2. Les structures élémentaires de la personnalité : entre névrose et psychose en passant par la perversion et les états-limites
 - 6.3. La souffrance psychique, les traumatismes psychoaffectifs et la place du symptôme
 - 6.4. Les besoins et le processus d'attachement
7. L'entretien psychologique et l'investigation psychosociale : quelques repères principaux dans une perspective de compréhension du sujet humain
 - 7.1. L'entretien psychologique
 - 7.2. Le diagnostic psychologique
 - 7.3. L'anamnèse
 - 7.4. Le génogramme
 - 7.5. Le transfert dans la relation d'aide et d'écoute : la question du contre-transfert chez l'intervenant social
- 7.6. La relation d'empathie

Démarches d'apprentissage

- L'activité d'apprentissage sera axée sur la singularité du sujet humain, le droit à la différence, la diversité humaine et la composition multi ethnique et/ou multi culturelle de notre communauté.
- À partir d'études ou de description de cas (petites vignettes cliniques exemplatives), les étudiant(e)s seront amenés à établir un lien particulier entre les concepts (symptômes, écoute, besoin, demande, diagnostic, relation d'aide, transfert, empathie...) et la réalité pratique.
- L'étudiant-e recevra les outils lui permettant d'élaborer une analyse pertinente d'un sujet humain en le documentant de commentaires ou d'arguments de nature psychologique
 - Exposés ex cathedra
 - Lecture commentée et illustrée du syllabus
 - Illustration de la théorie au moyen de vignettes cliniques
 - Échanges, discussion, questions-réponses
 - Synthèse et évaluation

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie
Exemple d'examen écrit

Ouvrages de référence

Sillamy N. Dictionnaire de la psychologie. Sciences de l'Homme. Références Larousse, 2010.

D'autres ouvrages et liens Internet sont aussi référencés dans le syllabus et le power point. Les ouvrages de référence de la psychologie sont reliés à chaque auteur cité dans l'historique de la psychologie.

Supports

Power Point : accessible sur sur Claroline
Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

À partir d'un examen écrit, l'étudiant répond à quelques questions théoriques et pratiques en relation avec le contenu du cours. Le questionnaire est double :

- questions à choix multiple (15 points) avec un retrait de 0,5 point pour chaque mauvaise réponse
- questions ouvertes (25 points) : évaluation qualitative des réponses, en relation avec la pertinence, l'exactitude et la complétude des réponses, la qualité des arguments et commentaires, la présence de mot-clés bien définis, une analyse conceptuelle suffisante,...

L'objectif global de l'évaluation porte essentiellement sur la « capacité » de l'étudiant à élaborer un discours de nature psychologique en se dégageant des préjugés et des stéréotypes habituellement véhiculés dans notre société.

- La capacité de réappropriation de la matière et des concepts-clés de la psychologie contemporaine
- La restitution d'un savoir psychologique

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).